

Communiqué

L'industrie accueille favorablement l'initiative fédérale de réglementer à la baisse la teneur en phosphore du détergent pour lave-vaisselle au Canada

Ottawa, le 15 février 2008 – L'Association canadienne de produits de consommation spécialisés (ACPCS) appuie l'annonce d'aujourd'hui du ministre de l'Environnement John Baird concernant l'intention du gouvernement du Canada de réglementer la teneur en phosphore du détergent pour lave-vaisselle domestique fabriqué pour la vente au Canada à un maximum de 0,5 p. 100 en poids, à compter de 2010.

Les entreprises membres de l'ACPCS ont pris l'initiative, en septembre 2007, de limiter elles-mêmes la teneur en phosphore du détergent pour lave-vaisselle automatique à un maximum de 0,5 p. 100 en poids. Les gouvernements du Manitoba et du Québec ont aussi annoncé l'an dernier leur intention de fixer des limites semblables à la teneur en phosphore.

« Nous croyons qu'un règlement fédéral va créer des conditions uniformes pour les consommateurs et notre industrie partout au Canada, affirme Shannon Coombs, présidente de l'ACPCS, et nous sommes ravis de cette occasion de collaborer avec le gouvernement fédéral pour modifier le *Règlement sur la concentration en phosphore de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement* de 1999. »

« Nos entreprises membres fabriquent 86 p. 100 de tout le détergent pour lave-vaisselle domestique vendu au Canada, » poursuit M^{me} Coombs. « Nous sommes résolus à trouver des produits de remplacement qui sont aussi efficaces, mais plus écologiques. L'échéance de 2010 nous donne le temps de mener la recherche nécessaire pour mettre au point de nouvelles formulations de ces produits très utiles. »

L'ACPCS est aussi heureuse que la santé et la sécurité des Canadiens ne soient pas compromises grâce aux exemptions que le gouvernement du Canada prévoit pour les hôpitaux, les maisons de soins, les écoles et les restaurants. « L'ACPCS et ses entreprises membres appuient ces exemptions, car ils ont pour priorité d'assurer la satisfaction des besoins des Canadiens en matière de santé et d'hygiène, » poursuit M^{me} Coombs.

Plusieurs États américains procèdent à des changements législatifs et réglementaires du même ordre au sujet des produits détergents pour lave-vaisselle. « Un marché nord-américain intégré et harmonisé est essentiel pour que les consommateurs puissent continuer d'avoir accès à des marques et à des produits de qualité et pour que notre industrie reste concurrentielle au plan mondial, » a dit M^{me} Coombs.

La portée de l'annonce qu'a faite le gouvernement aujourd'hui et visant à inclure les produits généraux de nettoyage et de lessive n'est pas justifiée. Depuis près de dix ans, les entreprises membres de l'ACPCS ont éliminé le phosphore des détergents à lessive afin de respecter la réglementation fédérale en vigueur. L'ACPCS est prête à collaborer avec le ministre Baird dans le cadre de l'analyse scientifique du gouvernement concernant l'inclusion des produits généraux de nettoyage dans le règlement proposé.

M^{me} Coombs souligne aussi que le fait de réduire la teneur en phosphore du détergent pour lave-vaisselle ne règlera pas le problème des algues bleues qui affecte certains lacs et cours d'eau canadiens, parce que le détergent pour lave-vaisselle ne compte que pour **un pour cent** de tous les apports. « L'ACPCS espère que le futur règlement pavera la voie à d'autres solutions visant les principales sources d'apport en phosphore, notamment les eaux-vannes et le lessivage des terres agricoles. »

Pour de plus amples renseignements, prière de communiquer avec Shannon Coombs, présidente de l'ACPCS, au 613 232-6616, poste 18, ou à coombss@ccspa.org.

L'**ACPCS** est une association professionnelle nationale représentant les fabricants de produits spécialisés destinés aux consommateurs, à l'industrie et aux établissements. Elle a pour mission de renforcer la capacité de ses 47 entreprises membres de mener leurs affaires équitablement, efficacement et en respectant les règles de l'éthique. Pour cela, l'Association favorise la coopération dans l'industrie et elle donne une voix nationale à ses membres pour communiquer et créer d'efficaces partenariats avec les gouvernements, d'autres intervenants et le grand public.